

TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES À SOUS-MUNITIONS AU 1^{ER} JUILLET 2010

106 Etats signataires, dont 37 Etats Parties. Le Traité d'interdiction des armes à sous-munitions a été ouvert à la signature en décembre 2008 à Oslo. Il entrera en vigueur le 1er août 2010, six mois après la ratification du 30^e Etat.

